

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| <b>Herausgeber:</b> | Société fribourgeoise d'éducation   |
| <b>Band:</b>        | 31 (1902)   |
| <b>Heft:</b>        | 20  |
| <b>Rubrik:</b>      | Avis officiel   |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Valais.** — Le Conseil d'Etat accorde son approbation à l'acte constituant un fonds d'école pour la commune de Naters ensuite de la donation de 4000 fr. faite par MM. Richard Melvil Beathe-roft et Arthur Fairbanks de Londres.

**Neuchâtel.** — *Congrès.* — Les 19 et 20 septembre, le corps enseignant primaire et fröbelien a tenu à Neuchâtel deux conférences générales. M. Quartier-la-Tente, chef du département de l'Instruction publique, a prononcé le discours d'ouverture ; plus de 500 instituteurs et institutrices étaient présents. Deux questions avaient été mises à l'étude :

1<sup>o</sup> *Le programme de l'enseignement primaire répond-il aux besoins de l'époque actuelle et quelles sont les modifications dont il est susceptible ?* (Rapporteur, M. Renaud, instituteur à Fontainemelon) ;

2<sup>o</sup> *Comment d'après votre expérience pourrait-on améliorer et compléter la préparation des futurs membres du corps enseignant ?* (Rapporteur, M. Hintenlang, instituteur à Noiraigue).

Les congressistes ont organisé une course en bateau jusqu'à la Sauge et le deuxième jour, ils se sont rendus à Valangin, lieu choisi par la Société pédagogique pour sa fête de chant.



## AVIS OFFICIEL

La Direction de l'Instruction publique du canton de Fribourg ouvre un concours pour la nomination au poste d'instituteur à l'école de CORMÉROD. Inscriptions jusqu'au 20 et examen le 21 octobre.



## LE PAPIER A OFFRIR AUX GENS

(*Recommandé au Bureau du matériel scolaire*)

Aux paresseux, du papier mou.  
Aux sans-souci, du papier rigolo.  
Aux écrivains, du papier à lettres.  
Aux canotiers, du papier en rame.  
Aux exacts, du papier réglé.  
Aux prodigues, du papier doré.  
Aux avares, du papier en rouleaux.  
Aux pauvres, du papier monnaie.  
Aux nobles, du papier parchemin.  
Aux buveurs, du papier gris.  
Aux ivrognes, du papier buvard.  
Aux imbéciles, du papier timbré.  
Aux gens emportés, du papier d'emballage.